	Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe			Référence :
	FICHE DE POSTE	RESPONSABLE DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION DU GHT 72		
Créé le : 13/07/2017	Version n° 1 du 13/07/2017	Appliqué le :	A réviser le : + 2 ans	page(s) : 1/3
Processus de rattachement		PR 3 PROCESSUS SUPPORT		
Sous processus de rattachement		SSPR 3.2 - Gestion des emplois et des compétences non médicales		
Profil de fonction de rattachement				

Intitulé

Responsable de la sécurité des systèmes d'information du GHT 72.

Lieu d'exercice

Présent sur le CHM, en lien fonctionnel avec l'ensemble des représentants des MOAs.

Activité générale

Structurer la politique de sécurité de l'ensemble du nouveau système d'information et de pallier les manques de sécurité du système d'information historique.
Le RSSI dépendra directement du DSI et DSI Adjoint du GHT 72.

Activités spécifiques


- * Définit et met en œuvre la politique de sécurité des systèmes d'information et peut être amené à conseiller directement les Directeurs Généraux:
 - Définit les objectifs et les besoins liés à la sécurité des systèmes d'information de l'établissement, en collaboration avec les acteurs concernés (direction générale, direction des systèmes d'information, direction des ressources humaines, direction qualité, représentants du personnel médical et soignant).
 - Rédige la politique de sécurité des systèmes d'information du GHT et les procédures de sécurité associées en collaboration avec les acteurs concernés (voir ci-dessus).
 - Met en œuvre la politique de sécurité des systèmes d'information au sein des établissements parties au GHT, en assure les évolutions et les mises à jour.
 - Met en place une organisation permettant d'assurer, dans la durée, la gouvernance de la sécurité du système d'information des établissements.
- * Diagnostique et analyse les risques de la sécurité des systèmes d'information :
 - Choisit une méthode d'analyse de risques adaptée à la taille et à l'activité du GHT.
 - Évalue les risques sur la sécurité des systèmes d'information.
- * Choisit les mesures de sécurité et planifie leur mise en œuvre:
 - Étudie les moyens permettant d'assurer la sécurité des systèmes d'information et leur bonne utilisation par les acteurs du GHT.
 - Propose aux instances du GHT, pour arbitrage, une liste de mesures de sécurité à mettre en œuvre, assure dans la durée, le suivi et l'évolution de ce plan d'actions.
 - Assure la maîtrise d'ouvrage de la mise en œuvre des mesures de sécurité (cette mission, selon le type de mesure technique ou organisationnelle, peut être éventuellement partagée avec un responsable métier ou le responsable du système d'information).
- * Sensibilise, forme et conseille sur les enjeux de la sécurité des systèmes d'information:

 Groupement Hospitalier de territoire	Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe			Référence :
	FICHE DE POSTE	RESPONSABLE DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION DU GHT 72		
Créé le : 13/07/2017	Version n° 1 du 13/07/2017	Appliqué le :	A réviser le : + 2 ans	page(s) : 2/3
Processus de rattachement		PR 3 PROCESSUS SUPPORT		
Sous processus de rattachement		SSPR 3.2 - Gestion des emplois et des compétences non médicales		
Profil de fonction de rattachement				

- Informe régulièrement et sensibilise les directions des établissements sur les enjeux et les risques de la sécurité des systèmes d'information.
- Conduit des actions de sensibilisation et de formation auprès des utilisateurs sur les enjeux de la sécurité des systèmes d'information.
- Participe à la réalisation de la charte de sécurité des systèmes d'information du GHT et en assure la promotion auprès de l'ensemble des utilisateurs.
- *Audit et contrôle de l'application des règles de la politique de sécurité des systèmes d'information
- Conduit régulièrement des audits de sécurité des systèmes d'information afin de vérifier la bonne application de la politique de sécurité par les acteurs de l'établissement.
- Surveille et gère les incidents de sécurité survenus au sein des établissements.
- Vérifie l'intégration de la sécurité des systèmes d'information dans l'ensemble des projets des établissements parties au GHT.
- * Réalise la veille technologique et prospective :
 - Suit les évolutions réglementaires et techniques afin de garantir l'adéquation de la politique de sécurité des systèmes d'information avec ces évolutions.

Horaires

Temps plein ou temps partiel à 80%.

 Groupement Hospitalier de territoire	Groupement Hospitalier de Territoire de la Sarthe			Référence :
	FICHE DE POSTE	RESPONSABLE DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION DU GHT 72		
Créé le : 13/07/2017	Version n° 1 du 13/07/2017	Appliqué le :	A réviser le : + 2 ans	page(s) : 3/3
Processus de rattachement		PR 3 PROCESSUS SUPPORT		
Sous processus de rattachement		SSPR 3.2 - Gestion des emplois et des compétences non médicales		
Profil de fonction de rattachement				

Particularités du poste

Déplacements ponctuels sur les établissements membres du GHT 72.

<p>Ce poste nécessite :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une formation de niveau licence ou master 2 avec une spécialisation complémentaire en sécurité des systèmes d'information. -Une expérience avérée dans la conduite de projets en milieu hospitalier. -Une expérience souhaitée sur des projets complexes au sein d'établissement publics ou privés avec des DSI supérieures à 30 personnes. -Une formation aux procédures et méthodes qualité. <p>- Des compétences techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La connaissance des concepts techniques des applications informatiques hospitalières, des réseaux informatiques et des mécanismes de sécurité. • La connaissance souhaitée des standards de sécurité ISO 2700x (en particulier Norme ISO 27001 SMSI Système de Management de la Sécurité de l'Information). • De l'expérience dans le pilotage de projets organisationnels dans le milieu hospitalier.

Rédigée par : V.FOUGERAY – Responsable Recrutement et Mobilité Hors Soins	Le : 13/07/2017	Visa :
Approuvée par F. GIBAUD - Directeur Adjoint Ressources Humaines	Le : 18/07/2017	Visa :